



Erasmus+

Renforcement des capacités dans l'EFP

Objectifs et activités

Session d'information en ligne - 8/12/2021

Roland FARKAS (EACEA)

BUT

Les projets de renforcement des capacités sont des **projets de coopération internationale** basés sur des partenariats multilatéraux entre des organisations actives dans le domaine de l'EFP dans :

- les États membres de l'UE
- des pays tiers associés au programme
- des pays tiers non associés au programme.

Ils visent à soutenir la:

- **Pertinence**
- **Accessibilité**
- **Réactivité**

des institutions et systèmes d'EFP dans les pays tiers non associés au programme.



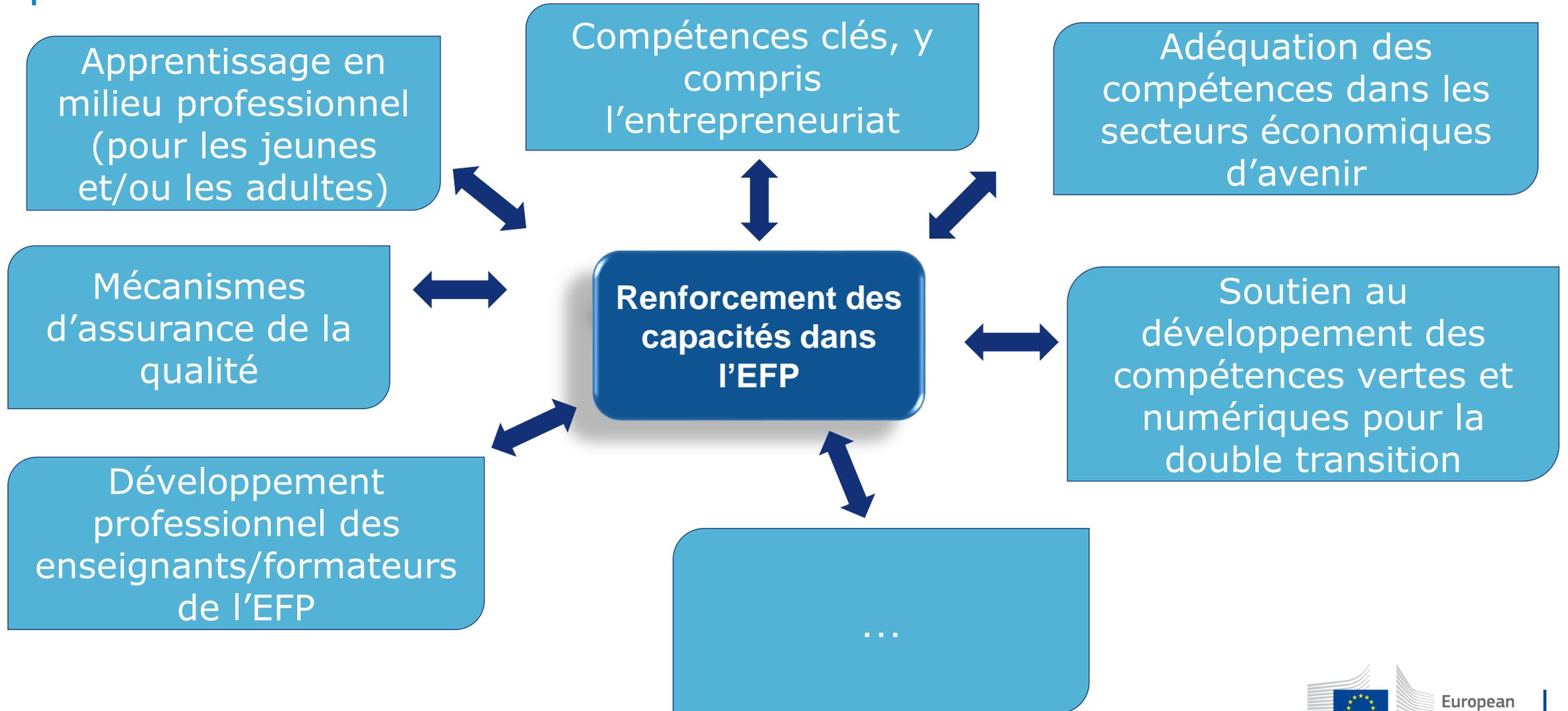
OBJECTIFS

- Renforcer les **liens entre les systèmes d'EFP et les marchés du travail** afin de mieux aligner l'EFP sur les possibilités (émergentes) sur le marché du travail local;
- Renforcer le lien entre les **profils d'EFP et les stratégies et priorités locales/régionales/nationales**;
- Augmenter les **capacités des prestataires d'EFP**, en particulier dans les domaines de la gestion, de la gouvernance, de l'inclusion, de l'assurance de la qualité, de l'innovation et de l'internationalisation;
- Soutenir l'exposition **du personnel, des gestionnaires, des décideurs politiques et des enseignants confirmés** aux approches qui réduisent l'écart entre le marché du travail et l'EFP (formation en alternance, élaboration de programmes d'études avec des partenaires du secteur privé, etc.);
- Améliorer les connaissances ainsi que **les compétences techniques, de gestion et pédagogiques des enseignants et des formateurs de l'EFP**;
- Intégrer la **contribution des enseignants/formateurs, des apprenants de l'EFP et des employeurs**, en particulier du secteur privé, dans les programmes, la conception des profils et la réforme de la formation;
- Améliorer le niveau de compétences, d'aptitudes et d'employabilité des apprenants de l'EFP en **élaborant des programmes de l'EFP nouveaux et innovants**;
- Encourager la **coopération entre diverses régions du monde** au moyen d'initiatives conjointes.



DOMAINES THÉMATIQUES

Se concentrer sur un ou plusieurs thèmes



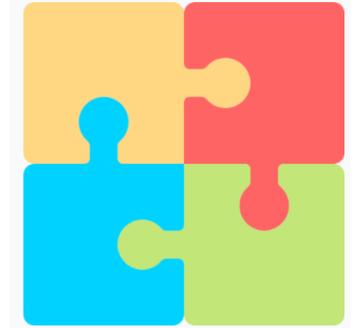
ACTIVITES

Développer et renforcer les capacités des organisations actives dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, **principalement dans les pays tiers non associés au programme couvert par l'action.**

Par exemple :

- Créer et développer **des réseaux et des échanges de bonnes pratiques** entre les prestataires d'EFP;
- Créer des outils, des programmes et d'autres supports pour **renforcer les capacités des établissements**;
- **Créer des mécanismes permettant d'associer le secteur privé** (conception et mise en œuvre des programmes d'études et d'expérience de qualité en milieu professionnel);
- **Elaborer et transférer des approches pédagogiques, ainsi que du matériel et des méthodes d'enseignement et de formation**, y compris l'apprentissage en milieu professionnel, la mobilité virtuelle, les ressources éducatives libres et une meilleure exploitation du potentiel des TIC;
- Concevoir et mettre en œuvre **des activités d'échange (virtuel) internationales pour le personnel** principalement.

Si des activités de mobilité des apprenants et du personnel sont proposées, elles doivent contribuer directement aux objectifs du projet.



ASPECTS HORIZONTAUX

Les candidats sont encouragés à prendre en compte



Inclusion et diversité



Développement durable



Dimension numérique



Valeurs communes, engagement civique et participation

REGIONS CONCERNEES

- Balkans occidentaux (Région 1)
- Voisinage oriental (Région 2)
- Pays du sud de la Méditerranée (Région 3)
- Fédération de Russie (Région 4)
- Afrique subsaharienne (Région 9)
- Amérique latine (région 10)
- Caraïbes (Région 11)



OBJECTIFS GÉOGRAPHIQUES:

- **Amériques et Caraïbes:** la priorité sera donnée aux projets régionaux ou aux projets dans les pays à revenu faible et intermédiaire;
- **Afrique subsaharienne:** la priorité sera accordée aux pays les moins avancés; une attention particulière doit également être accordée aux pays prioritaires en matière de migration; aucun pays ne peut obtenir plus de 8 % du financement prévu pour la région;
- **Balkans occidentaux:** la mobilité des apprenants sera privilégiée.



BUDGET INDICATIF



Région	Budget indicatif en EUR
Balkans occidentaux (Région 1)	7 701 141
Voisinage oriental (Région 2), sauf Biélorussie	2 484 035
Pays du sud de la Méditerranée (Région 3)	4 140 058
Fédération de Russie (Région 4)	1 242 017
Afrique subsaharienne (Région 9)	8 573 369
Amérique latine (Région 10)	2 070 029
Caraïbes (Région 11)	310 504
Total	26 521 153



PRIORITES REGIONALES



Si les candidatures concernent des pays de [l'ETF \(Fondation européenne pour la formation\)*](#), la priorité sera donnée aux propositions de projet qui montrent des éléments probants de réponse aux [recommandations de l'ETF dans le cadre du processus de Turin \(TRP\)**](#).

Pour les pays pour lesquels un rapport d'évaluation TRP national de l'ETF n'est pas disponible pour le cycle actuel 2019-2021 (c'est-à-dire l'Algérie, l'Égypte, Israël et le Maroc), les projets doivent se référer aux recommandations de l'ETF du rapport TRP pertinent pour la [région du Sud et de la Méditerranée orientale](#).

**A l'exception de la Biélorussie et des pays d'Asie centrale qui ne sont pas éligibles dans le cadre de cette action, ainsi que de la Libye, de la Syrie et de la Russie qui ne sont pas couverts par les rapports TRP concernés.*

***Le processus de Turin (TRP) est un processus participatif menant à une analyse factuelle des politiques d'enseignement et de formation professionnels (EFP) dans un pays. Introduit en 2010 et réalisé tous les deux ans, le processus de Turin fournit un instantané de l'état de développement des systèmes d'EFP dans les pays partenaires de l'ETF, un aperçu des progrès réalisés et des priorités pour l'avenir.*



IMPACT

- Resserrement des **liens entre les systèmes d'EFP et les marchés du travail**;
- Amélioration des liens entre **les profils d'EFP et les stratégies et priorités locales/régionales/nationales**;
- Amélioration des **capacités des prestataires d'EFP**, en particulier dans les domaines de la gestion, de la gouvernance, de l'inclusion, de l'assurance de la qualité, de l'innovation et de l'internationalisation;
- **Exposition accrue du personnel**, des gestionnaires, des décideurs politiques et des enseignants confirmés aux approches qui réduisent l'écart entre le marché du travail et l'EFP;
- Amélioration des connaissances et des **compétences techniques, de gestion et pédagogiques des enseignants et formateurs de l'EFP**;
- Meilleure **contribution des enseignants/formateurs, des apprenants de l'EFP et des employeurs** à la conception des programmes et des profils et à la réforme de la formation;
- Amélioration du **niveau de compétences, d'aptitudes et d'employabilité des apprenants de l'EFP**;
- **Coopération accrue** entre diverses régions du monde au moyen d'initiatives conjointes;
- Développement des compétences des organisations participantes en matière de **durabilité environnementale**;
- Amélioration des aptitudes et **compétences numériques** du public cible grâce à des activités et des initiatives appropriées;
- Renforcement des **compétences sociales et interculturelles** dans le domaine de l'EFP.

